

Séance du 25.06.2015

Secours régional

Le CC décide de verser une subvention annuelle de Fr. 1'500.00 à l'organisation de Secours Régional 7.

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à M. José Buffin pour le kiosque La Potinière à Anzère.

Crèche Naftaline : engagement de personnel

Compte tenu des besoins en personnel de la structure Naftaline, le CC décide d'engager les personnes suivantes :

Auxiliaires de crèche

- Marie-Laure Aymon, Ayent, taux d'activité à 70 %.
- Arlette Morard, Ayent, taux d'activité à 80 %.
- Karine Pellissier, Arbaz, taux d'activité à 90 %.

Educatrice de la petite enfance

- Patricia Barras-Roux, Grimisuat, taux d'activité à 70 %.
- Mélissa Valiquer, Granges, taux d'activité à 90 %

Attribution de travaux

La réfection de la conduite d'eau potable Place de l'Avenir Brise Energie est prévue au budget 2015.

Le CC décide l'attribution des travaux suivants :

- Travaux de génie-civil : Aymon SA pour le prix de Fr. 96'293.20 TTC.
- Travaux d'appareillage : Travelletti & Biner SA pour le prix de Fr. 46'777.00 TTC.

Ces offres sont les plus avantageuses.

La réfection de la conduite d'eau potable entre la route d'Anzère 32 et le coupe pression de Saxonne est prévue au budget 2015.

Le CC décide l'attribution des travaux suivants :

- Travaux de génie-civil : Christian Jean pour le prix de Fr. 56'802.75 TTC.
- Travaux d'appareillage : Travelletti & Biner SA pour le prix de Fr. 21'075.00 TTC.

Ces offres sont les plus avantageuses.

Séance du 06.08.2015

Crédit bancaire : cautionnement

En séance du 28.05.2015, le Conseil bourgeoisial décidait d'effectuer un emprunt bancaire de Fr. 150'000.00 auprès de la Raiffeisen pour financer la rection de la cuisine du Chalet des Flans.

Ainsi donc, le CC décide de cautionner un emprunt de Fr. 150'000.00 en faveur de la Bourgeoisie d'Ayent.

Octroi de droit de cité

Sur la base des documents du service cantonal de l'état civil et des étrangers, du rapport de la commission communale, le CC octroie le droit de cité à M. Philippe Petigas (13.06.1960).

Délivrance d'autorisations d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à :

- Mme Marlène Galetti pour l'exploitation de chambres d'hôtes Aromalp.
- Mme Jeannette Morgado Ferreira pour l'exploitation de l'établissement Le Bisse Cuit.